

enseignements



Tsanta Nomenjanahary RAZAFIMAHATRATRA

RÉPUBLIQUE DE MADAGASCAR – ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE ET DU PROGRAMME DE PAYS

Dans le cadre de l'Évaluation de la stratégie et du programme de pays menée à Madagascar, l'équipe d'évaluation a conduit une analyse de la contribution du portefeuille appuyé par le FIDA au développement des microentreprises et petites entreprises rurales (MER et PER) dans le pays. Le Programme de soutien aux pôles de microentreprises rurales et économies régionales (PROSPERER), en vigueur entre 2008 et 2021, intervient dans neuf régions, avec un budget de 67,85 millions d'USD (cofinancement OFID et UNCDF). Il s'agit d'un programme pionnier en matière d'insertion des petits producteurs dans les marchés et de renforcement de la durabilité des microentreprises rurales, notamment par la fourniture de services de développement des entreprises et d'appui à la mise en marché, et la création de partenariats techniques commerciaux entre organisations de producteurs/opérateurs de marché (couples OP/OM), un concept développé par ce projet et adopté par l'ensemble du portefeuille.

La promotion de la microentreprise rurale: quel apport du FIDA?

À Madagascar, les microentreprises et petites et moyennes entreprises jouent un rôle fondamental dans le développement économique et la création d'emplois¹. Les microentreprises représentent plus de 96% des entreprises légalement formées dans le pays. Selon l'Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel (2013), neuf emplois sur dix se trouvent dans le secteur informel,

dont 75% dans les entreprises agricoles informelles. Ces dernières sont constituées d'individus qui travaillent à leur propre compte et occupent des emplois précaires.

Le programme PROSPERER cible directement les microentreprises rurales (MER) et s'attaque aux principales contraintes à leur développement, dont, notamment :

i) le financement, ii) la commercialisation de la production, iii) la formation en techniques de production, gestion et marketing et iv) l'accès aux techniques et technologies. Le programme intervient dans les différents maillons du processus entrepreneurial, comme la formation et l'appui à la préparation des dossiers de crédit, l'accès au financement, et l'accompagnement et la commercialisation. Le processus d'appui aux MER intègre aussi le renforcement des infrastructures de production et de commercialisation. Les MER ont été classées en trois catégories: naissantes, à potentiel et en croissance, tandis que les PER ont été ciblées comme un groupe homogène.

Au bout de 11 ans de mise en œuvre, les principaux acquis du programme sont les suivants: i) l'appui financier et non financier apporté à près de 66 000 MER et la création de plus de 56 000 emplois; ii) l'insertion de près de 44 000 MER/PER dans les filières à haute valeur ajoutée, par la création de 393 couples opérationnels entre organisations de producteurs et opérateurs de marché (OP/OM), qui ont attiré plus de 5,4 millions d'USD à titre d'investissement du secteur privé; iii) l'organisation et la structuration des acteurs intervenant dans le développement de l'entrepreneuriat rural (réseau des prestataires de services formés, guichets multiservices mis en place, organisations professionnelles et Plateformes de concertation et d'appui aux filières – PCAF); et iv) la contribution à l'élaboration de la Stratégie nationale de développement de l'entrepreneuriat rural à Madagascar.

Différents enseignements peuvent être tirés de l'expérience de PROSPERER:

1. Le partenariat commercial « couplage OP-OM » est très efficace pour l'insertion des MER dans les circuits économiques et la mobilisation de l'investissement privé. Néanmoins, si les MER ont été clairement ciblées et touchées avec des mécanismes appropriés, les PER, quant à elles, n'ont bénéficié que de l'effet d'entraînement de l'appui aux filières (couplage OP-OM et appui aux PCAF).
2. La démonstration des techniques et technologies grâce aux Centres de démonstration et de diffusion des technologies et aux champs-écoles paysans, couplée au financement de leur acquisition grâce au Fonds de financement à coûts partagés, a été très efficace pour l'amélioration du taux d'adoption de nouvelles technologies et de techniques de production et/ou la transformation innovante de la part des MER, ainsi que pour le renforcement de la compétitivité des pôles de croissance et des bassins de filières où évoluent les MER/PER.
3. Un grand nombre d'acteurs et de dispositifs et arrangements institutionnels (guichets multiservices, réseaux de prestataires de services, plateformes de concertation et d'appui aux filières, etc.) appuyés par le programme ont montré leur efficacité dans l'amélioration de l'accès des MER/PER aux services d'appui aux différentes étapes de développement de l'entreprise. Toutefois, la pérennisation de ces services après l'achèvement du Programme doit être renforcée à travers leur professionnalisation et viabilisation.
4. L'amélioration de l'accès régulier des MER/PER au crédit productif via les institutions de microfinance (IMF) reste un défi pour le développement de l'entrepreneuriat rural. Les groupes villageois d'entraide communautaire (GVEC) appuyés par les projets contribuent à la satisfaction des besoins d'épargne et de crédit des vulnérables et constituent un bon instrument en matière d'éducation financière. Les GVEC sont bien adaptés pour les MER naissantes, mais les faibles montants mobilisés par les GVEC ne sont pas appropriés pour cibler les MER en croissance ou les PER, une fois qu'elles nécessitent des financements de plus grande envergure.

¹ Le Ministère de l'industrie et du développement du secteur privé (MIDSP) définit la microentreprise comme une entreprise avec moins de 5 employés et un bilan total inférieur à 60 millions d'ariarys ; les coopératives sont assimilées à des microentreprises rurales (MER). La PME compte entre 5 et 100 employés avec un bilan total compris entre 60 millions et 600 millions d'ariarys.

Informations complémentaires:

République de Madagascar, Évaluation de la stratégie et du programme de pays, Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, Via Paolo di Dono, 00142 Rome, Italy | www.ifad.org/evaluation | e-mail: evaluation@ifad.org | [www.twitter.com/IFADeVal](https://twitter.com/IFADeVal) | www.youtube.com/IFADevaluation